



Stade des Boscailles | Rue Chapelle Sainte-Anne, 11 | 1457 Walhain

BCE : 0746.350.266. - COMPTE BANCAIRE : BE59 0018 8492 6026



Chers Parents,
FC Walhain, acte II.

Vous disposez présentement du dossier relatif à la prochaine saison 2021-2022. Vous y trouverez toutes les indications utiles ainsi que les réponses aux questions que vous pourriez légitimement vous poser.

Au nom du conseil d'administration du FC Walhain Jeunes, je vous remercie vivement de la confiance portée en notre club et, plus particulièrement, en son école des Jeunes.

Il faut bien reconnaître que, pour sa première année, notre club a dû faire face à des circonstances tout à fait exceptionnelles, qui ont constitué autant de défis à relever.

Notre club a tenu bon et on peut même dire qu'il en ressort grandi et plus fort. C'est l'occasion de remercier ici celles et ceux (je pense tout spécialement aux entraîneurs) qui ont permis au club de fonctionner dans ce contexte difficile et inédit.

La saison qui se profile, s'annonce a priori sous de meilleurs auspices. Veillons à cultiver les valeurs qui ont présidé au projet dessiné à l'origine par Guy Van der Straeten (secrétaire général du club) et Olivier Vilches (nouveau coordinateur de l'école des Jeunes).

A cette fin, toutes les personnes qui souhaitent s'investir, d'une manière ou d'une autre (même occasionnellement), au service de l'école des Jeunes sont plus que bienvenues et peuvent se manifester.

D'ores et déjà, une belle et heureuse saison 2021-2022 !

Amitiés sportives,

Frédéric Krenc

Président du conseil d'administration de l'asbl FC Walhain Jeunes



Stade des Boscailles | Rue Chapelle Sainte-Anne, 11 | 1457 Walhain

BCE : 0746.350.266. - COMPTE BANCAIRE : BE59 0018 8492 6026



DOSSIER PARENTS

SAISON 2021-2022



Stade des Boscailles | Rue Chapelle Sainte-Anne, 11 | 1457 Walhain

BCE : 0746.350.266. - COMPTE BANCAIRE : BE59 0018 8492 6026



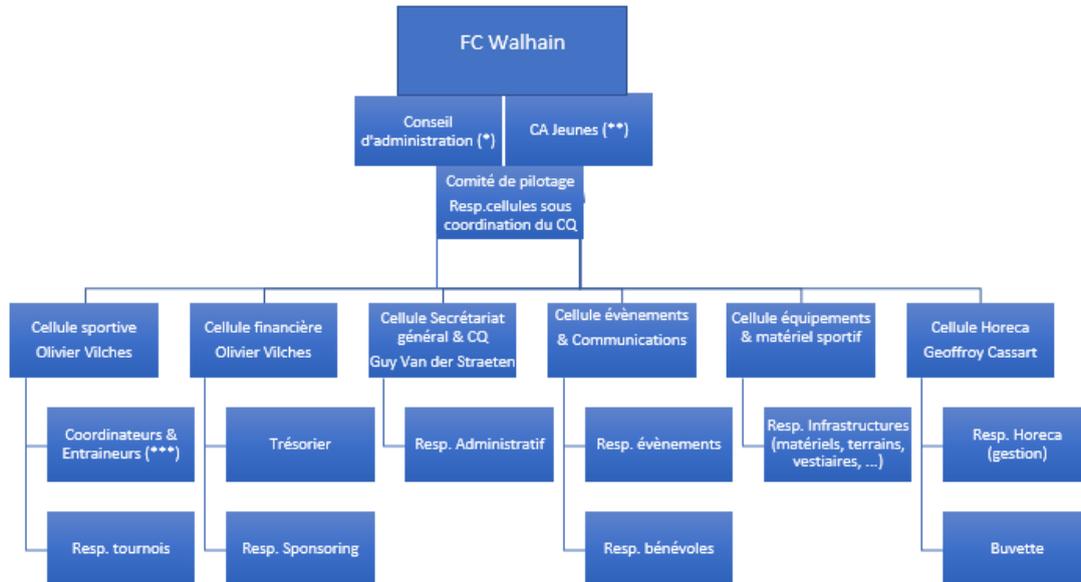
Sommaire

1. Structure	3
2. Entraînements	4
3. Horaire et convocation aux matches	4
4. Outil de gestion/communication	5
5. Cotisation	5
6. Packs	6
7. Nouveaux maillots	6
8. Séances d'information	7
9. Festivités	7
10. Généralités	7
ANNEXE 1 : CHARTE DU JOUEUR	8
ANNEXE 2 : CHARTE DES PARENTS	9
ANNEXE 3 : ACCORD CHARTES	10
ANNEXE 4 : Note de procédure relative aux déclarations d'accidents	11
ANNEXE 5 : Fiche d'identification du joueur	12



1. Structure

Voici la structure du FC Walhain :



(*) Composition du conseil d'administration : Président : Geoffroy Cassart - Trésorier : Olivier Vilches – Secrétaire : Guy Van der Straeten – Vice-Président : Frédéric Krenc

(**) Composition du CA Jeunes : Président : Frédéric Krenc – Trésorier : Jan Van Vlaenderen – Secrétaire : Nathalie Hautenne – Vice-Président : Geoffroy Cassart

(***) Coordinateur : Olivier Vilches

La liste des entraîneurs et formateurs est disponible via le lien suivant :

<https://www.fc-walhain.be/coaches/>



Stade des Boscailles | Rue Chapelle Sainte-Anne, 11 | 1457 Walhain

BCE : 0746.350.266. - COMPTE BANCAIRE : BE59 0018 8492 6026



A côté de la mise en place des 2 Conseils d'Administration présidés respectivement par Geoffroy Cassart et Frédéric Krenc une série de cellules ont été créées afin d'aider la structure officielle de l'école des jeunes au niveau de l'organisation de celle-ci. Cet organe est divisé en plusieurs cellules :

- Une Cellule Sportive
- Une Cellule financière & sponsoring
- Une Cellule Secrétariat général & CQ
- Une Cellule événements & Communications
- Une Cellule équipements & matériel sportif
- Une Cellule Horeca

Si vous souhaitez apporter votre aide à l'une de ces cellules, veuillez envoyer un mail à fcwalhain.jeunes@gmail.com.

2. Entraînements

Chaque équipe aura au minimum deux entraînements par semaine à partir de la catégorie U8, en fonction des conditions climatiques.

Les horaires et terrains d'entraînement sont disponibles sur la page

<https://www.fc-walhain.be/practices/>

<https://www.fc-walhain.be/sport-centers/>

La présence aux entraînements est obligatoire et chaque absence doit être signalée au formateur.

3. Horaire et convocation aux matches

Les entraîneurs remettront au plus tard lors du dernier entraînement précédant chaque match les convocations aux joueurs. Les convocations sont adressées par sms ou, le cas échéant par mail. L'horaire des matchs à domicile peut être consulté sur la page :

<https://www.fc-walhain.be/practices/>



Stade des Boscailles | Rue Chapelle Sainte-Anne, 11 | 1457 Walhain

BCE : 0746.350.266. - COMPTE BANCAIRE : BE59 0018 8492 6026



4. Outil de gestion/communication

La communication vers le CQ et le coordinateur des jeunes se fait prioritairement par téléphone (Guy Van der Straeten : 0476/79.01.03) - (Olivier Vilches : 0499/51.83.32) ou par email à l'adresse fcwalhain.jeunes@gmail.com. Les outils de gestion et de communication événementielle seront principalement l'envoi de mailings, publications sur notre page facebook <https://www.facebook.com/fcwalhain/> que nous vous invitons à rejoindre ainsi que notre site internet www.fc-walhain.be

Contacts :

Secrétaire Général - CQ (Guy Van der Straeten) & Coordinateur (Olivier Vilches) :
fcwalhain.jeunes@gmail.com

Président CA FC Walhain jeunes (Frédéric Krenc) :
president.fcwalhain.jeunes@gmail.com

Trésorier CA FC Walhain jeunes (Jan Van Vlaenderen) :
tresorier.fcwalhain.jeunes@gmail.com

Secrétaire Général CA FC Walhain (Guy Van der Straeten) : fcwalhain@gmail.com

Boutique du club : shop.fcwalhain@gmail.com

5. Cotisation

Tout joueur doit être en ordre de cotisation et d'affiliation URBFSA :

Psychomotricité & U6	Festifoot 3/3 U7	Foot à 5 (U8 à U9 inclus)	Foot à 8 (U10 à U13 inclus)	Foot à 11 (U14 à U21 inclus)
100 € - 90 € *	120 € - 110 € *	275 € - 250 € *	310 € - 280 € *	350 € - 315 € *
* REDUCTIONS POUR LES HABITANTS DE WALHAIN				

Celle-ci doit être versée sur le compte de l'ASBL FC Walhain jeunes : BE59001884926026, en mentionnant en communication le NOM et PRÉNOM du joueur et sa CATEGORIE. Un acompte de 50 % doit être réglé avant le **30/06/2021**, le solde devant être réglé pour le **31/08/2021**. Les joueurs qui ne sont pas en ordre de cotisation ne pourront participer aux matchs et ne recevront leur pack que dès la réception de celle-ci.

L'argent ne pouvant être une barrière à la pratique du sport favori de votre enfant, nous restons à votre disposition afin de trouver des solutions pour chacun. Contact :

Jan Van Vlaenderen Trésorier (0496/40.54.48)
tresorier.fcwalhain.jeunes@gmail.com

ou

Guy Van der Straeten Secrétaire général - CQ (0476/79.01.03)
fcwalhain.jeunes@gmail.com



Stade des Boscailles | Rue Chapelle Sainte-Anne, 11 | 1457 Walhain

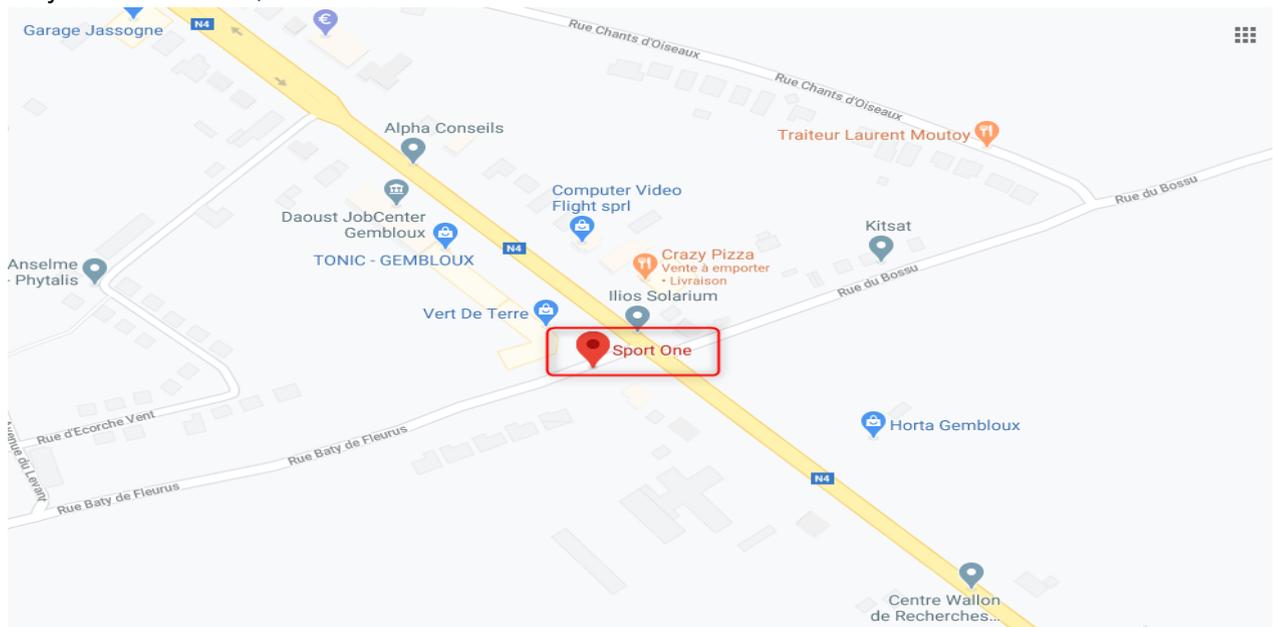
BCE : 0746.350.266. - COMPTE BANCAIRE : BE59 0018 8492 6026



6. Packs- UhlSport

Un pack sera remis au plus vite à tous les joueurs en ordre de cotisation.

Dès le **01/09**, à condition que la cotisation ait été versée, vous recevrez un bon pour effectuer les essayages et le retrait de votre pack au magasin **Sport One** de Gembloux, Rue Baty de Fleurus 101, 5030 Gembloux.



Les membres bénéficient de **20% de remise sur leurs achats foot en magasin et sur le webshop du site internet du club disponible à partir du mois de juillet via le lien suivant : <https://www.fc-walhain.be/store/> et 10% sur les autres articles (autre que foot) uniquement en magasin.**

1 t-shirt avec le logo du club offert à chaque membre pour tout achat d'une paire de chaussure de football en magasin du 1 août au 30 septembre 2021.

A noter que nous sommes activement à la recherche de sponsors pour parrainer chaque équipe de jeunes afin de financer l'achat de trainings, sacs, ballons, matériels... Si vous êtes intéressé ou si vous avez quelqu'un à renseigner merci de nous envoyer un mail à fcwalhain.jeunes@gmail.com.

Le dossier sponsoring est disponible via le lien [Dossier Sponsoring FC Walhain](#)

7. Séances d'information

Afin de vous informer au maximum des projets réalisés et/ou en construction, nous vous convierons à une séance d'information début septembre.



Stade des Boscailles | Rue Chapelle Sainte-Anne, 11 | 1457 Walhain

BCE : 0746.350.266. - COMPTE BANCAIRE : BE59 0018 8492 6026



Les dates vous seront confirmées par mails et publiées sur notre site internet et notre page Facebook dès que nous en saurons + sur la situation Covid-19.

Ces séances se tiendront dans la buvette du club pour autant que la situation le permette ou par visioconférence.

8. Festivités

Plusieurs festivités sont d'ores et déjà prévues lors de cette nouvelle saison : Les dates vous seront confirmées par mails et publiées sur notre site internet et notre page Facebook dès que nous en saurons + sur la situation Covid-19.

La présence de chacun fera de chaque festivité une réussite totale digne de l'image et l'esprit d'équipe de notre club. Votre présence nous encouragera et nous donnera l'envie d'aller de l'avant !

9. Généralités

Tout joueur doit avoir son dossier complet avec :

- La charte du joueur lue et approuvée
- La charte des parents lue et approuvée

Si un joueur a un changement important dans son quotidien (déménagement, problèmes familiaux,...), les parents s'engagent à le signaler le plus vite possible à Guy Van der Straeten (fcwalhain.jeunes@gmail.com).

Tout joueur ayant eu une indisponibilité médicale, se doit de fournir un certificat de reprise.

Le coordinateur reste disponible pour vos éventuelles questions.

Joueurs, formateurs, parents, comité, sponsors,...

Ensemble, construisons l'avenir du FC Walhain !



Stade des Boscailles | Rue Chapelle Sainte-Anne, 11 | 1457 Walhain

BCE : 0746.350.266. - COMPTE BANCAIRE : BE59 0018 8492 6026



ANNEXE 1 : CHARTE DU JOUEUR

Charte des joueurs



Fair Play

Je joue Football...

1. J'aime être de bonne humeur
2. Je donne toujours le meilleur de moi-même
3. J'arrive à l'heure aux entraînements et aux matchs
4. Je suis attentif à garder le matériel et mon équipement en bon état
5. J'écoute mon entraîneur et suis ses conseils
6. Je remercie les bénévoles et les supporters
7. Mes équipiers sont mes potes
8. Je ne triche pas
9. Je respecte mes adversaires qui sont mes partenaires de jeu
10. Je dis «Non !» à la violence
11. Je donne un carton rouge au racisme
12. Je considère l'arbitre comme un ami
13. J'accepte la défaite et reste modeste quand je gagne
14. J'adore mes parents, mais pas quand ils dépassent les lignes

Je joue Fair Play !



Charte rédigée par l'association Panathlon Wallonie-Bruxelles, avec le soutien du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, dans le cadre du plan pour la promotion du Fair Play dans le football bruxellois, à l'initiative du Ministre des Sports de la Cocof

www.panathlon.be
www.facebook.com/PanathlonWB



CENTRE POUR L'
ÉGALITÉ
DES CHANCES
ET LA LUTTE CONTRE
LE RACISME

© www.cocof.be



Stade des Boscailles | Rue Chapelle Sainte-Anne, 11 | 1457 Walhain

BCE : 0746.350.266. - COMPTE BANCAIRE : BE59 0018 8492 6026



ANNEXE 2 : CHARTE DES PARENTS

Charte des parents



Fair Play

Mon enfant fait du sport...

1. Je ne le force pas à en faire à tout prix et me rappelle qu'il fait du sport pour son plaisir et non pour le mien
2. Je lui apprends que faire de son mieux est plus important que de gagner
3. Je l'encourage à respecter les règles et à ne pas utiliser la violence pour résoudre les conflits
4. Dans la défaite comme dans la victoire, j'encourage tous les membres de l'équipe
5. Je dénonce toute forme de racisme ou de discrimination, je respecte la diversité et encourage l'égalité des chances
6. Je soutiens le personnel du club et son travail en respectant les horaires et les consignes
7. Je respecte les décisions de l'arbitre, même si je ne suis pas d'accord avec lui
8. Je n'agresse pas, verbalement ou physiquement, les autres parents. Ils sont des supporters comme moi
9. À chacun son rôle : j'encourage mon enfant, l'entraîneur entraîne et l'arbitre arbitre
10. Quelle que soit la situation, je ne dépasse jamais les lignes

... Je suis un parent Fair Play



Charte rédigée par l'association Panathlon Wallonie-Bruxelles, avec le soutien du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, dans le cadre du plan pour la promotion du Fair Play dans le football bruxellois, à l'initiative du Ministre des Sports de la Cocof

www.panathlon.be
www.facebook.com/PanathlonWB



www.fairplay.be



Stade des Boscailles | Rue Chapelle Sainte-Anne, 11 | 1457 Walhain

BCE : 0746.350.266. - COMPTE BANCAIRE : BE59 0018 8492 6026



ANNEXE 3 : ACCORD CHARTES + APTITUDE

Nom et prénom du parent:

responsable de (nom et prénom du joueur):

déclare avoir pris connaissance de la charte des parents et s'y conformera. Je déclare également que mon enfant est apte à la pratique du football conformément à l'attestation médicale ci-jointe

Date : Signature :

Nom et prénom du joueur :

déclare avoir pris connaissance de la charte des joueurs et s'y conformera.

Date : Signature :

Document à retourner au secrétariat du club à l'attention de :

Guy Van der Straeten pour le 20/09/2021



Stade des Boscailles | Rue Chapelle Sainte-Anne, 11 | 1457 Walhain

BCE : 0746.350.266. - COMPTE BANCAIRE : BE59 0018 8492 6026



ANNEXE 4 : Note de procédure relative aux déclarations d'accidents

- 1) Chaque délégué d'équipe est en possession d'un document officiel de déclaration d'accident.
- 2) J'invite chaque parent à remettre, au délégué, dès la reprise des entraînements 2 vignettes de mutuelle pour leur fils/fille.
- 3) En cas d'accident, le délégué complète les rubriques suivantes du document téléchargeable à l'adresse suivant :
[https://www.footclubs.be/fcwalhain/wp-content/uploads/sites/298/2020/04/FCW_D%C3%A9clarati on_accident.pdf](https://www.footclubs.be/fcwalhain/wp-content/uploads/sites/298/2020/04/FCW_D%C3%A9clarati%20on_accident.pdf)
 - a. nom et prénom du joueur blessé
 - b. il appose la vignette de mutuelle dans la case ad-hoc
 - c. date et heure de l'accident
 - d. match officiel ou amical ou entraînement
 - e. J'insiste pour que les délégués ne complètent que ces rubriques, je finaliserai personnellement le document.
 - f. Le délégué remet le document complété au joueur ou si possible au parent présent pour faire compléter l'attestation médicale au verso du document.
 - g. Les parents me transmettent le document, le plus rapidement possible, sous pli fermé :
 - i. soit dans ma boîte aux lettres à la buvette du club
 - ii. soit par courrier à mon adresse privée (rue de la station 50 à 1457 Walhain)
- 4) J'assure alors le suivi du dossier vers le Service Accident de l'Union Belge de Football
- 5) Dès que celui-ci m'informe de l'ouverture d'un dossier, je transmets le courrier ci- annexé au parent du joueur concerné ainsi que le document à faire compléter par le médecin, attestant la guérison du joueur, document qui doit m'être transmis avant toute reprise des activités footballistiques.
- 6) Dès que le dossier sera accepté et clôturé au Service Accidents de l'Union Belge, les indemnités financières seront reprises dans la facturation mensuelle adressée au Club par l'Union Belge.
- 7) Cette indemnité sera alors versée par le Club sur le compte mentionné par les parents.

Guy Van der Straeten

FC WALHAIN
Secrétaire Général - C.Q